FAITS DIVERS

Bien pris qui croyait prendre !

QUÉBEC — Un juge de la cour du Québec a décidé de mettre le holà aux abus de procédures de voyageurs qui ont de plus en plus tendance à réclamer auprès des agences et des grossistes une partie du forfait payé avant leur départ pour le Sud.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Non seulement le juge Guy Pinsonneault a-t-il vertement rabroué et débouté deux couples de Beauport et Charlesbourg de leurs réclamations mais il les a condamnés à tous les frais, incluant les frais judiciaires, ceux de séjour, de déplacements, le coût des repas et les autres déboursés occasionnés à l'agence et au grossiste par les procédures qu'il n'hésite pas à qualifier de « totalement abusives ». En somme, est bien pris qui croyait prendre !

Au total, les deux couples réclamaient 1500 $ pour « bris de contrat » à la suite de leur voyage en République dominicaine. Ils avaient choisi un établissement dit standard, à très bas prix.

Pour leur séjour de 14 jours, il leur en coûtait 1146 $ par personne, comprenant le transport par avion, le gîte ainsi que la nourriture, les boissons, les divertissements et l'animation.

En somme, une « formule club » à un prix « ridiculement bas », commente le juge. Compte tenu du transport, dont le coût s'élève à 549 $, il reste 597 $, soit quelque 42 $ par jour, calcule le juge.

Selon ce dernier, tous les témoins n'ont fait part que de légers inconvénients auxquels, estime-t-il, tout voyageur allant dans les Caraïbes doit normalement s'attendre. Les deux couples, quant à eux, se sont plaints entre autres du bruit que faisait, à 7 h le matin, la préposée à l'entretien des corridors, ainsi que de quelques interruptions d'électricité et de manque d'eau, soit froide, soit chaude.

En plus de ne pas aimer leurs repas, ils se plaignaient aussi de la présence de chats alors que, selon le juge, ils se trouvaient dans un pays tropical, où la présence de tels animaux s'avère non seulement courante mais nécessaire pour chasser les petites vermines.

Le comble, d'ajouter le magistrat, a été de se plaindre de l'absence d'un « jeu de fer » qui, selon eux, faisait partie du contrat.

Pas de scrupules

« Il serait trop facile aux voyageurs qui vont chercher chaleur et exotisme dans les îles tropicales de s'empresser, dès leur retour, de réclamer une partie importante du forfait payé en invoquant toutes sortes de prétextes, sachant qu'il est pratiquement et pécuniairement impossible, pour les défendeurs, de se défendre adéquatement », écrit le juge Pinsonneault. « Cette pratique, qui a malheureusement tendance à se répandre, ajoute-t-il, témoigne d'un manque de scrupule de la part de tels voyageurs, et constitue un abus de procédures, occasionnant des frais considérables au système judiciaire et à l'État québécois. »

Deuxième jour du procès

L'accusation accable O.J. Simpson

LOS ANGELES (AP, Reuter) — C'est un O.J. Simpson maladivement jaloux qui a tué son ex-femme et son ami car elle ne voulait plus de lui, a souligné l'accusation hier, à l'ouverture du procès de l'ancienne vedette du football américain.

« La réponse sera aussi claire pour vous », a déclaré le procureur Christopher Darden dans sa déclaration préliminaire qui était retransmise en direct à la télévision. « La réponse à la question est oui. O.J. Simpson a tué Nicole Brown et Ronald Goldman. »

Un gant retrouvé dans la propriété d'O.J. Simpson peu après le meurtre de son ex-femme et de son petit ami portait des traces du sang de la vedette du football américain mais aussi des deux victimes, qu'il est accusé d'avoir tuées, a affirmé hier un deuxième procureur.

Le procureur Marcia Clark a déclaré aux jurés dans sa déclaration d'ouverture du procès que des analyses d'ADN avaient permis d'établir de qui provenaient les taches de sang retrouvées sur le gant en question.

Les premières heures de ce procès qui passionne l'Amérique ont été marquées par un incident dû à l'omniprésence des médias: la télévision ayant montré le visage d'un juré suppléant, le président du tribunal Lance Ito a menacé d'interdire les caméras. Il a suspendu l'audience et a reporté la suite du procès à aujourd'hui, la défense — qui a protesté— devant donc attendre 24 heures pour pouvoir répondre aux arguments développés par l'accusation. Le procureur Marcia Clark a souligné que le soir du crime, le 12 juin dernier, l'accusé n'avait pas d'alibi pendant une période de plus d'une heure. Elle a ajouté que les témoignages montreraient que ce soir-là, O.J. Simpson « était de mauvaise humeur et faisait une fixation sur sa femme », qui semblait devoir lui échapper définitivement.

Photo Reuter

Cette photo de bas tachés de sang a été fournie par la télévision.

Les menaces contre les produits laitiers cachaient des tentatives d'extorsion

QUÉBEC — Les menaces d'empoisonnement visant les aliments de compagnies de produits laitiers sont en faits des tentatives d'extorsion. Aucune pinte de lait n'a été contaminée.

par JOSÉE LAPOINTE
LE SOLEIL

La Sûreté du Québec a diffusé hier les voix des deux suspects qui ont fait en tout une dizaine d'appels depuis le 9 janvier.

Elle a également révélé le contenu de leurs conversations téléphoniques.

Lors de leurs appels, les suspects ont affirmé que des produits toxiques avaient été injectés dans les aliments présents sur les tablettes de certains magasins et ont demandé de l'argent. Trois compagnies de produits laitiers étaient visées: Natrel, Sealtest et une laiterie de Trois-Rivières.

D'une fois à l'autre, des sommes allant de 300 000 à 450 000 $ étaient exigées. On a aussi demandé une voiture et un cellulaire.

Les appels ont été logés tant dans les marchés alimentaires que chez les compagnies elles-mêmes. La Sûreté du Québec affirme que deux tentatives de rencontre avec les suspects ont avorté, soit les 12 et 17 janvier.

La SQ passe cependant très vite sur l'arrestation manquée d'un suspect à Charlesbourg, lundi matin, se bornant à expliquer dans un communiqué que « deux appels auprès de personnes-ressources d'une compagnie de l'industrie laitière logés par les suspects afin de tenter une négociation, n'ont pas fonctionné, donc, personne n'a été appréhendé. »

« L'enquête avance, dit un agent d'information de la SQ à Montréal, Pierre Lemarbre. Nous regardons partout où les suspects peuvent se trouver, mais c'est surtout dans la région de Québec que nous orientons nos recherches ».

Santé Canada n'a décelé aucune trace de poison dans tous les aliments qu'elle a analysés.

Par ailleurs, tant Natrel que Sealtest ont recommencé à approvisionner les magasins d'où leurs produits avaient été retirés. Provigo avait décidé de retirer les produits Natrel des tablettes de ses magasins des régions de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke, par mesure de prévention.

Saint-Émile menace de fusionner son service d'incendie

SAINT-ÉMILE — La ville de Saint-Émile lance un avertissement à ses pompiers: s'ils ne se montrent pas plus raisonnables dans leurs demandes d'augmentation de salaire, elle devra opter pour une fusion des services avec une autre municipalité.

par JOSÉE LAPOINTE
LE SOLEIL

« Mais nous sommes encore très loin de cette option », souligne le directeur général de la ville, Jean Savard, qui précise que c'est surtout vers Loretteville que Saint-Émile se tournerait à ce moment-là.

Le ras-le-bol des 15 pompiers volontaires de la ville est pourtant encore bien visible. Leur demande reste la même: ils veulent l'équité salariale avec les pompiers des autres villes.

Voyant que Saint-Émile n'est pas du tout disposé à accéder à cette demande, ils ont même décidé d'entreprendre des moyens de pression.

Ils ne nettoient plus les véhicules depuis dimanche. « Nous ne sommes pas des maniaques, nous faisons tout cela dans le respect de la sécurité de la population », soutient Pierre Lépine, président du syndicat des 15 pompiers volontaires de Saint-Émile. Un nouveau moyen de pression sera entrepris également la semaine prochaine. Lundi soir, les représentants sont allés au conseil de ville remettre trois habits de pompier au maire et à deux de ses conseillers pour qu'ils « comprennent ce que ça représente d'être un pompier ».

Les tentatives d'intervention de M. Lépine n'ont pas porté fruit. Les pompiers ont rendez-vous demain avec le directeur Jean Savard.

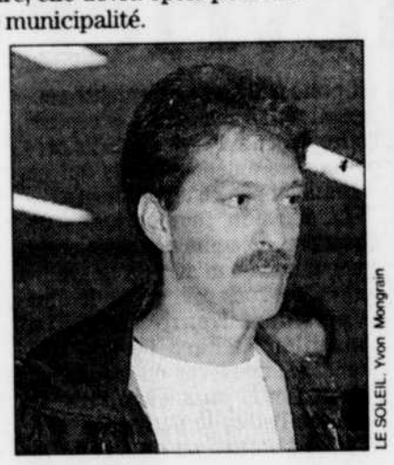

LE SOLEIL, Yvon Mongrain

Pierre Lépine

Marc Saint-Germain de retour en cour

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le policier Marc Saint-Germain, de la Sûreté du Québec, devra se présenter à nouveau devant la cour aujourd'hui, à Trois-Rivières, pour l'étape de la communication de la preuve dans son dossier.

Il doit répondre de huit chefs d'accusation de négligence criminelle et de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort de quatre policiers, le 27 octobre, dans une collision survenue sur l'autoroute 40 à Trois-Rivières.

LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. terminus
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés	686-3344
Annonces classées	647-3311
Carrières et professions	686-3270
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Promotion	686-3342

LA QUOTIDIENNE
tirage du 24-01-95
6 - 4 - 4
0 - 8 - 6 - 4

BANCO
tirage du 24-01-95
3-5-8-12-14-16-19-21-30-32
33-36-42-46-48-54-59-64-67-69

Vente AU RABAIS DE Janvier

L E T R E N T E E T U N®

MANTEAUX DUVET ET PLUMES
129.95
rég. jusqu'à 200.00
de longs manteaux forme trench chaudement entredoublés de duvet et plumes. couleurs désassorties, tailles de 38 à 46 dans le groupe. ste-foy et galeries de la capitale.

COMPLETS DOUBLE BOUTONNAGE
159.95
rég. jusqu'à 395.00
complets pure laine, coupe décintrée, épaules plus souples, pantalons à plis. motif pied-de-poule ou rayures discrètes en tons désassortis. ste-foy, galeries de la capitale.

PARKAS DUVET ET PLUMES
79.95
rég. 195.00
chauds, légers en toile de coton et nylon à entredoublure duvet et plumes. style à cordon coulissant à la taille. couleurs et grandeurs désassorties. ste-foy et galeries de la capitale.

PARKAS MOUTON RETOURNÉ
499.95
rég. jusqu'à 895.00
de chauds parkas trois-quarts en mouton retourné très souple. coloris désassortis. tailles de 38 à 44 dans la collection. ste-foy et galeries de la capitale.

CHEMISES SPORT
29.95
rég. jusqu'à 95.00
tout un choix de chemises de nos collections automne-hiver, en coton uni, carreaux et motifs variés. couleurs et grandeurs désassorties.

PANTALONS VELOURS CÔTELÉ
39.95
rég. jusqu'à 88.00
tout un choix de pantalons en velours de coton côtelé, des coupes plus amples avec plis. couleurs et grandeurs désassorties. ste-foy et galeries de la capitale.

FOULARDS VARIÉS
9.99
rég. jusqu'à 40.00
tout un choix de foulards en laine et acrylique, franges roulées dans différents coloris unis et motifs de toutes sortes.

CRAVATES PURE SOIE
9.99
rég. jusqu'à 75.00
vaste assortiment de cravates pure soie à motifs de toutes sortes de nos collections automne-hiver 94-95.

PULLS SHETLAND
29.95
rég. jusqu'à 75.00
grand choix de pulls exclusifs au 31. styles à encolure ronde, boutonnée, col roulotté. tricot uni, tweed ou jacquardé. couleurs et grandeurs désassorties.

MAGASINEZ AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 17 H 30
DES VALEURS EXCEPTIONNELLES DANS TOUS NOS RAYONS!

la maison simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

En Bref

■ Occupation militaire au Salvador

SAN SALVADOR, (AFP) — Les anciens militaires salvadoriens, qui occupent depuis hier plusieurs bâtiments publics de San Salvador, ont libéré dans la soirée une partie des centaines de personnes qu'ils détenaient, mais ont conservé au moins 13 députés en otage, a-t-on indiqué de plusieurs sources concordantes. Quelque 300 ex-militaires, démobilisés, ont occupé dans la matinée de mardi le bâtiment du Congrès, le ministère des Finances et un institut de prévision de l'armée, pour obtenir des terres et le paiement de leurs indemnités de démobilisation, retenant prisonnières un nombre indéterminé de personnes, évalué à plusieurs centaines.

■ Saisie de deux tonnes de cocaïne

MADRID(AFP) — Deux tonnes et demie de cocaïne ont été saisies par les Services espagnols de Surveillance Douanière qui ont arraisonné lundi dans les eaux internationales un pétrolier appartenant à un réseau galicien de narco-trafiquants, a annoncé hier la Direction générale de la police (DGP) à Madrid, qui a précisé que 21 personnes au total ont été arrêtées lors de l'opération.
L'arraisonnement du pétrolier «Archangelos» battant pavillon panaméen, s'est déroulé en plein océan Atlantique, au sud de l'archipel des Canaries.

■ Alcool au volant: les Irlandais protestent

DUBLIN (Reuter) — Environ 4500 propriétaires de pub ont manifesté hier devant le parlement irlandais pour protester contre la nouvelle législation qui limite le taux d'alcoolémie au volant. Cette loi, qui est entrée en vigueur au moment de Noël, ramène le taux d'alcoolémie autorisé au volant de 1 à 0,8g et place l'Irlande au niveau des normes européennes. Les propriétaires de pub, qui sont 10 000 en Irlande, constatent que depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, leurs clients ne sortent plus de chez eux.

■ Effondrement d'un bâtiment en Égypte

MINIYA (AFP) — Quatre ouvriers ont été tués et six autres blessés hier dans l'effondrement d'un bâtiment de la Faculté de médecine de Miniya, en Haute-Égypte. La police et les pompiers tentaient de secourir, hier soir, une cinquantaine d'autres ouvriers qui se trouveraient encore sous les décombres. Six étages d'une aile du bâtiment se sont effondrés sur les ouvriers qui y effectuaient des travaux de restauration.

■ Enfants haïtiens maltraités à Cuba

MIAMI (AFP) — Des défenseurs de réfugiés ont accusé hier à Miami les militaires américains d'avoir maltraité des centaines d'enfants haïtiens depuis le départ vers leur pays de la majorité des adultes haïtiens réfugiés sur la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba. Des enfants ont eu les bras cassés, le nez ensanglanté ou ont été placés en isolement, selon six avocats qui ont interrogé deux cents enfants la semaine dernière à Guantanamo et dont les témoignages sont rapportés par Cheryl Little, des Services ruraux de Floride, un groupe de défense des réfugiés.

■ Les Allemandes sont plus plantureuses

DUSSELDORF (AFP) — Les Allemandes sont devenues plus plantureuses en l'espace de 10 ans, a révélé hier l'Union de la confection féminine allemande. Selon une étude commandée par cet organisme et qui a porté sur 10000 Allemandes, elles ont une poitrine plus généreuse (+ 1,7 cm), des hanches plus rondes (+ 2,2 cm) mais également une taille plus épaisse (+ 2,2 cm)...

REUTER

Cette petite Japonaise surveille dans son accoutrement de sauvetage l'arrivée d'un train devant la conduire de Kobé à Sanda, à l'ouest de la ville démolie par le séisme de la semaine dernière. Elle va ainsi rejoindre parents et amis ayant tout perdu dans la catastrophe.

Sauveteurs déçus de l'accueil des Japonais

KOBÉ (d'après AFP) — Les sauveteurs étrangers, acceptés tardivement par les autorités japonaises à Kobé, ont été déçu de l'accueil des autorités japonaises et des maigres résultats de leur intervention.

Une équipe de 60 spécialistes de la Sécurité Civile française a ainsi achevé, hier soir, sa mission à Kobé au terme de quatre jours de recherches qui ne lui ont permis de découvrir aucun survivant, a-t-on appris de bonne source sur place.

Les spécialistes français étaient arrivés samedi à Kobe avec quatre chiens et un équipement sophistiqué de détection des personnes ensevelies, cinq jours après le tremblement de terre qui a dévasté le port japonais. Cet important retard ne leur laissait que peu de chances de succès, et aucun survivant n'a d'ailleurs été découvert depuis samedi par les différentes équipes de sauveteurs à l'oeuvre dans les décombres de la ville.

Hier soir, 68 personnes étaient toujours portées disparues, le dernier bilan officiel faisant état de 5063 morts et plus de 26000 blessés.

La France avait proposé dès mardi dernier, le jour du séisme, l'envoi d'une équipe de secours mais le feu vert des autorités japonaises n'était venu que vendredi après-midi, soit plus de 80 heures après la tragédie, selon des sources diplomatiques françaises.

D'autres pays comme la Suisse ont également proposé leur aide très rapidement, mais là aussi la réponse a traîné.

Les 25 sauveteurs envoyés par la Suisse étaient arrivés jeudi à Kobé avec 12 chiens, et étaient repartis dès dimanche. Le Japon avait refusé qu'ils viennent au complet —en unité de 80 hommes capables de mener les opérations de sauvetage de bout en bout—, obligeant les maitres-chiens suisses à une collaboration parfois difficile avec les services de secours locaux.

Les Français, eux, sont arrivés au complet, mais n'ont pas bénéficié d'une franche coopération des autorités. Ils ont d'abord été conduits sur un chantier de fouilles inexploitable en raison du passage préalable de bulldozers. Leur offre de travailler la nuit a ensuite été poliment déclinée. Ils n'ont pu se mettre au travail que dimanche en milieu de journée, après deux heures passées dans les embouteillages, leur escorte de police n'ayant pas jugé bon de faire usage de ses sirènes ni d'emprunter les voies réservées aux «urgences».

La réticence des Japonais à accepter l'aide étrangère a également été ressentie par une équipe de 18 médecins et infirmières volontaires venus de la région de Los Angeles, reçus avec froideur lundi par leurs confrères de Kobé, selon leur témoignages.

Une équipe de sauveteurs britannique est arrivée à son tour à Kobé, une semaine après le séisme, délai au-delà duquel il est pratiquement exclu de retrouver de survivants, selon les spécialistes.

À Tokyo, les bureaucrates du gouvernement semblent avoir perdu un temps précieux à évaluer les répercussions en termes de politique intérieure et d'image internationale de l'arrivée d'équipes étrangères au Japon...

Coup de filet double chez les terroristes

JERUSALEM (AP, Reuter, AFP) — En représailles au sanglant attentat commis dimanche par des intégristes palestiniens à Netanya (19 morts), l'armée israélienne a lancé lundi soir et hier un coup de filet dans plusieurs mosquées et habitations et interpellé plus de 60 militants intégristes présumés.

L'armée a arrêté des militants du Hamas et du Djihad islamique dans des mosquées, des caches et des habitations. «Nous lançons une guerre totale contre le Hamas», a déclaré le général israélien Ilan Biran, chef de Tsahal dans les territoires occupés.

Parmi les militants interpellés figurent notamment Cheikh Jamal Mansour, l'une des figures du Hamas à Naplouse (Cisjordanie). Les soldats ont également fouillé de fond en comble la mosquée Ali Ibn Abi Taleb à El Bireh. Devant les locaux saccagés, l'islamiste Bassam Jarrar a promis, hier, des représailles en accusant Israël de «jeter de l'huile sur le feu».

L'armée a également fouillé trois bureaux de l'Association des sages religieux, proche du Hamas, à Hébron, Jénine et El Bireh. Ceux-ci ont été fermés pour six mois. Yigal Pressler, conseiller du premier ministre Yitzhak Rabin pour les affaires de terrorisme, a affirmé que d'autres opérations allaient être menées contre les intégristes palestiniens.

Dans le même temps, le gouvernement israélien continuait d'étudier, hier, un projet d'édification d'une vaste barrière séparant l'État hébreu de la Cisjordanie. Une barrière qui pourrait coûter environ 300 millions$ et dont l'installation prendrait un an. Yitzhak Rabin a déclaré à la radio de l'armée que ce projet devrait être mis au point d'ici deux mois.

Selon les médias israéliens, le tracé de cette clôture de plus de 140km ne devrait pas suivre la frontière de 1967 mais pourrait rentrer en Cisjordanie afin d'y inclure plusieurs colonies juives. Cette idée était critiquée tant du côté des Palestiniens que des colons.

Pour Samir Abdullah, directeur de PECDAR, l'agence humanitaire de l'OLP, ceci pourrait être un sérieux coup de frein au processus de paix. «Si Israël est sérieux en parlant de paix, il n'y a aucun besoin de barrière ou de nouvelles mesures. Israël doit comprendre que la seule sécurité pour les Palestiniens et Israéliens, c'est une vraie paix et pas une barrière».

Du côté du Conseil des colons, qui regroupe 144 colonies juives, on estimait que construire cette barrière n'était qu'une «solution de lâches» qui n'aura d'ailleurs aucune efficacité.

Enfin, dans un sondage publié hier 50% des Israéliens demandent à leur gouvernement de rompre les pourparlers de paix avec l'OLP. Dans un passé récent, la poursuite du processus de paix recueillait une majorité d'opinions positives.

Par ailleurs, le président Clinton a ordonné, hier, le blocage des avoirs aux États-Unis de 12 organisations étrangères et de 18 ressortissants étrangers suspects d'activités terroristes.

La Maison-Blanche a annoncé que cet ordre présidentiel vise également à empêcher ces organisations et ces individus — présumés liés à l'extrémisme islamiste et juif— de recevoir des dons d'origine américaine.

Le Hamas, le Djihad Islamique, le Hezbollah, le Front de Libération de la Palestine, et Kach —une organisation juive — sont notamment en cause, étant plus particulièrement engagées dans une tentative en vue de perturber la paix partout au Moyen-Orient.

AP

Survivants après neuf jours de froid

Lieutenant-colonel dans l'armée américaine, Michael Roland Couillard, 37 ans, de Carson, en Californie, serre la main de son fiston de dix ans, Matthew, dans une ambulance après leur transfert d'un hôpital de Bolu, en Turquie, vers un autre de l'Arkansas, aux USA. Couillard et son rejeton avaient disparu d'une station de ski du nord de la Turquie, il y a neuf jours. Les recherches avaient même été interrompues parce qu'on les croyait morts dans une montagne verglaçante du pays. Mais on les a retrouvés sains et saufs, hier, après qu'ils eurent séjourné dans un abri de fortune et ingéré de la neige glacée pour toute nourriture. Couillard a appris à survivre dans le froid hivernal de l'Alaska.

Un ayatollah aurait financé l'attentat de Lockerbie

LONDRES (AP) — L'ayatollah Ali Akbar Mohtashemi, ancien ministre iranien de l'Intérieur et fondateur du Hezbollah, a financé l'attentat de Lockerbie en versant 10 millions$US en liquide et en or à ses auteurs, selon un rapport des services secrets américains cité hier dans la presse britannique

Téhéran a aussitôt démenti cette information tandis que Washington exprimait un certain scepticisme, en rappelant que les preuves réunies tendaient plutôt à impliquer des agents libyens.

L'explosion en vol d'un avion de la Pan Am, en décembre 1988, au-dessus de la ville écossaise de Lockerbie, avait fait 270 morts: les 259 passagers et membres d'équipage, ainsi que 11 personnes au sol.

L'agence de presse de la république islamique a diffusé une déclaration du porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères selon lequel les allégations lancées contre l'Iran sont «sans fondement» et «dans la droite ligne de la campagne de propagande lancée contre l'Iran». Il a ajouté que «les sionistes et certains médias occidentaux, en recourant à une telle campagne de propagande, s'efforçaient de détourner l'opinion publique mondiale de leur propre terrorisme d'État dans le monde».

À Washington, une porte-parole du département d'É.tat a déclaré qu'une enquête était en cours quant à une implication éventuelle de l'Iran mais qu'une première investigation en profondeur, qui s'était étalée sur trois ans, avait clairement montré le rôle joué par la Libye et non par l'Iran dans cet attentat, pays contre lequel «il n'existe pas de preuve crédible».

Le rapport publié à Londres a été rédigé en 1991, pendant la guerre du Golfe, par un organisme américain ultra-secret, l'Agence pour la sécurité nationale. Ce document, qui n'est plus classé confidentiel par la défense depuis lundi, soulève de nouvelles questions sur la version des faits donnés par Washington et Londres, rapportent le «Times» et le «Guardian».

Selon la première version des services secrets occidentaux, l'Iran aurait demandé à un groupe terroriste basé en Syrie, le Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) d'Ahmed Jibril, d'organiser l'attentat en représailles contre les États-Unis qui avaient abattu accidentellement un avion de ligne iranien en juillet 1988.

Mais, à l'issue d'une longue enquête, une deuxième version avait été privilégiée par Washington et Londres.

CONCOURS
LES PROS DU
DEDUCTO
Félicitations à notre gagnant:
Monsieur Lorrain Gamache
de Saint-Pamphile

DÉDUCTO...un défi amusant, intelligent...un jeu de déduction passionnant!

Vous trouverez votre jeu DÉDUCTO dans la section des Annonces classées.

LE SOLEIL

OÙ ALLER À QUÉBEC

CINÉMA

Faire parvenir vos communiqués à:
GINETTE CUSTEAU,
LE SOLEIL,
C.P. 1547, succ. terminus
925, chemin Saint-Louis,
Québec, G1K 7J6
Fax: 686-3374
Tél: 686-3489

Pour connaître les différentes activités qui se dérouleront au cours de la prochaine semaine, veuillez consulter «Votre Agenda» dans LE SOLEIL tous les dimanches.

★La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.
★Les chiffres indiquent la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
★Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINÉPLEX CHAREST (529-9745) Meurtre avec préméditation (4) 13h, 15h45, 19h, 21h45 (13 ans). **Richie Rich (5)** *v.f.* 14h, 16h30, 19h. **Fiction pulpeuse (3)** 21h20 (16 ans). **La cloche et l'idiot (6)** 14h10, 16h50, 19h30 (G). **L'Invité (-)** 21h50 (G). **Le bagarreur de rue (6)** 13h30, 15h45, 19h, 21h25 (13 ans). **Le livre de la jungle (5)** 14h15, 16h45, 19h20 (G). **Zone critique (5)** 21h40 (13 ans). **Harcèlement (5)** 13h45, 16h30, 19h15, 21h45 (13 ans). **Légendes d'automne (5)** 13h20, 16h, 18h45, 21h35 (G). **Nell (3)** *v.f.* 14h, 16h45, 19h20, 21h45 (G). Prix d'entrée: 8 $; 4,50 $ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans ; 4,99 $ pour les représentations avant 18h en semaine. Prix d'entrée les mardis et mercredis: 4,99 $. **N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.**

CLAP (650-CLAP) **Le Colonel Chabert (4)** 12h15, 21h35 (G). **Entretien avec un vampire (3)** 12h30, 17h15 (13 ans). **Le Petit musée de Vélasquez (-)** 14h45, 20h15 (G). **Octobre (-)** 14h30 (13 ans). **★Les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel (4)** 12h45, 18h15 (G). **Frankenstein (4)** *v.f.* 19h15 (13 ans). **La porte des étoiles (5)** 15h, 21h45 (G). **★Les Roseaux sauvages (3)** 16h, 21h25 (G). **A l'ombre de Shawshank (5)** 16h30 (13 ans). **★Léon le professionnel (4)** 19h35. Entrée: 5,25 $; 4,50 $ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 $ pour les Super-Primeurs les ven. sam. dim.; 5,25 $ du lun. au jeu. Prix le mardi: 4,50 $.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Meurtre avec préméditation (4) 14h10, 16h40, 19h15, 21h50 (13 ans). **Nell (3)** Tous les jours 12h30, 14h40, 19h20, 21h40. (G). **La Cloche et l'Idiot (6)** 13h10, 15h20, 17h25, 19h35, 21h45. (G). **Le livre de la jungle (5)** Tous les jours 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30. (G). **Le roi Lion (5)** Tous les jours 12h, 14h40. (G). **Harcèlement (5)** Tous les jours 12h15, 16h30, 19h10, 21h45. (13 ans). **Richie Rich (5)** Tous les jours 12h, 16h50. (G) **Légendes d'automne (5)** Tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h40. (G). Prix d'entrée: 8 $; 4,99 $ tous les jours avant 18h et toute la journée du mardi ; 4,25 $ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234). Meurtre avec préméditation (4) Sem. 18h45, 21h15 (13 ans). **L'invité (-)** Sem. 19h, 21h15 (G). **Le livre de la jungle (5)** Sem. 19h (G). **Harcèlement (5)** Tous les jours 21h15. (13 ans). **Légendes d'automne (5)** Sem. 18h30, 21h15 (G). **Nell (3)** Sem. 18h45, 21h15 (G). **La cloche et l'idiot (6)** Tous les jours 19h. (G). **Zone critique (5)** Tous les jours 21h15. (13 ans). Prix d'entrée: 8 $; 5,50 $ pour les 13-20 ans; 3 $ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. Prix d'entrée du lun. au jeu.: 5,50 $; 3 $ pour les 12 ans et moins (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. **N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour représentations la même journée.**

MIDI-MINUIT (522-2828). Vidéos 18 ans. **Caméléon** 12h, 14h40, 19. **Lambody** 13h30, 16h10, 20h25. **Commando Léopard** 8h45, 21h50. **Forteresse** 10h30, 17h25. Prix d'entrée: 7 $.

PARIS (694-0891) Danger immédiat (4) Sem.18h45. (G). **La porte des étoiles (5)** Sem. 21h30 (G). **Histoire d'amour (5)** Sem. 19h15 (G). **Le spécialiste (6)** Sem. 21h30 (13 ans). **Le masque (4)** Sem. 19h15 (G). **La guerre (5)** Sem. 21h15 (G). Prix d'entrée: Lun. mer. jeu. 2 $. Ven. sam. dim. 3 $. Les mardis: 1$.

SAINTE-FOY (656-0592) Murder in the first (4) *v.o.a.* 19h05, 21h40. (13 ans). **Ready to Wear (4)** *v.o.a.* 19h10, 21h40 (G). **Higher Learning (-)** *v.o.a.* 19h, 21h35 (13 ans). Prix d'entrée: 8 $; 4,99 $ pour toutes les représentations avant 18h; 4,25 $ enfants et âge d'or.

CINÉ BISTRO, 291, St-Vallier Est. **Les Envahisseurs** *(v.o.a.)* 15h. **Monty Python's Flying Circus** *(v.o.a.)* 16h. **Scratch Vidéo King Kong & Cie**16h30. **L'Express de minuit** (1978) *v.f.* 17h, 21h30. **Mon Oncle de'Amérique** *v.f.* 19h, 24h. Rens.: 648-6677. Ces films étant présentés dans un bar, il est nécessaire d'avoir 18 ans pour s'y rendre.

MUSÉE DE LA CIVILISATION, 19h. **Jambon, jambon (4).** Adm.: 1$ (gratuit 16 ans et moins et Amis du Musée). Rés. nécessaire: 643-2158, poste 389. #★La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.
★Les chiffres indiquent la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
★Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINÉPLEX CHAREST (529-9745) Meurtre avec préméditation (4) 13h, 15h45, 19h, 21h45 (13 ans). **Richie Rich (5)** *v.f.* 14h, 16h30, 19h. **Fiction pulpeuse (3)** 21h20 (16 ans). **La cloche et l'idiot (6)** 14h10, 16h50, 19h30 (G). **L'Invité (-)** 21h50 (G). **Le bagarreur de rue (6)** 13h30, 15h45, 19h, 21h25 (13 ans). **Le livre de la jungle (5)** 14h15, 16h45, 19h20 (G). **Zone critique (5)** 21h40 (13 ans). **Harcèlement (5)** 13h45, 16h30, 19h15, 21h45 (13 ans). **Légendes d'automne (5)** 13h20, 16h, 18h45, 21h35 (G). **Nell (3)** *v.f.* 14h, 16h45, 19h20, 21h45 (G). Prix d'entrée: 8 $; 4,50 $ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans ; 4,99 $ pour les représentations avant 18h en semaine. Prix d'entrée les mardis et mercredis: 4,99 $. **N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.**

CLAP (650-CLAP) **Le Colonel Chabert (4)** 12h15, 21h35 (G). **Entretien avec un vampire (3)** 12h30, 17h15 (13 ans). **Le Petit musée de Vélasquez (-)** 14h45, 20h15 (G). **Octobre (-)** 14h30 (13 ans). **★Les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel (4)** 12h45, 18h15 (G). **Frankenstein (4)** *v.f.* 19h15 (13 ans). **La porte des étoiles (5)** 15h, 21h45 (G). **★Les Roseaux sauvages (3)** 16h, 21h25 (G). **A l'ombre de Shawshank (5)** 16h30 (13 ans). **★Léon le professionnel (4)** 19h35. Prix d'entrée: 5,25 $; 4,50 $ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 $ pour les Super-Primeurs les ven. sam. dim.; 5,25 $ du lun. au jeu. Prix d'entrée le mardi: 4,50 $.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Meurtre avec préméditation (4) 14h10, 16h40, 19h15, 21h50 (13 ans). **Nell (3)** Tous les jours 12h30, 14h40, 19h20, 21h40. (G). **La Cloche et l'Idiot (6)** 13h10, 15h20, 17h25, 19h35, 21h45. (G). **Le livre de la jungle (5)** Tous les jours 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30. (G). **Le roi Lion (5)** Tous les jours 12h, 14h40. (G) **Harcèlement (5)** Tous les jours 12h15, 16h30, 19h10, 21h45. (13 ans). **Richie Rich (5)** Tous les jours 12h, 16h50. (G) **Légendes d'automne (5)** Tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h40. (G). Prix d'entrée: 8 $; 4,99 $ tous les jours pour les représentations avant 18h et toute la journée du mardi ; 4,25 $ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234). Meurtre avec préméditation (4) Sem. 18h45, 21h15 (13 ans). **L'invité (-)** Sem. 19h, 21h15 (G). **Le livre de la jungle (5)** Sem. 19h (G). **Harcèlement (5)** Tous les jours 21h15. (13 ans). **Légendes d'automne (5)** Sem. 18h30, 21h15 (G). **Nell (3)** Sem. 18h45, 21h15 (G). **La cloche et l'idiot (6)** Tous les jours 19h. (G). **Zone critique (5)** Tous les jours 21h15. (13 ans). Prix d'entrée: 8 $; 5,50 $ pour les 13-20 ans; 3 $ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. Prix d'entrée du lun. au jeu.: 5,50 $; 3 $ pour les 12 ans et moins (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. **N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.**

MIDI-MINUIT (522-2828). Vidéos 18 ans. **Caméléon** 12h, 14h40, 19. **Lambody** 13h30, 16h10, 20h25. **Commando Léopard** 8h45, 21h50. **Forteresse** 10h30, 17h25. Prix d'entrée: 7 $.

PARIS (694-0891) Danger immédiat (4) Sem.18h45. (G). **La porte des étoiles (5)** Sem. 21h30 (G). **Histoire d'amour (5)** Sem. 19h15 (G). **Le spécialiste (6)** Sem. 21h30 (13 ans). **Le masque (4)** Sem. 19h15 (G). **La guerre (5)** Sem. 21h15 (G). Prix d'entrée: Lun. mer. jeu. 2 $. Ven. sam. dim. 3 $. Les mardis: 1$.

SAINTE-FOY (656-0592) Murder in the first (4) *v.o.a.* 19h05, 21h40. (13 ans). **Ready to Wear (4)** *v.o.a.* 19h10, 21h40 (G). **Higher Learning (-)** *v.o.a.* 19h, 21h35 (13 ans). Prix d'entrée: 8 $; 4,99 $ pour toutes les représentations avant 18h; 4,25 $ enfants et âge d'or.

CINÉ BISTRO, 291, St-Vallier Est. **Les Envahisseurs** *(v.o.a.)* 15h. **Monty Python's Flying Circus** *(v.o.a.)* 16h. **Scratch Vidéo King Kong & Cie**16h30. **L'Express de minuit** (1978) *v.f.* 17h, 21h30. **Mon Oncle de'Amérique** *v.f.* 19h, 24h. Rens.: 648-6677. Ces films étant présentés dans un bar, il est nécessaire d'avoir 18 ans pour s'y rendre.

MUSÉE DE LA CIVILISATION, 19h. **Jambon, jambon (4).** Adm.: 1$ (gratuit 16 ans et moins et Amis du Musée). Réservation. nécessaire: 643-2158, poste 389. #

Le projet d'École de la chanson de Granby repart à zéro

GRANBY (PC) — L'ouverture de la future École de la chanson de Granby, qui avait été initialement prévue pour l'hiver, puis pour le printemps 1994, ne devrait pas avoir lieu de sitôt.

Pour l'heure, le Festival international de la chanson de Granby est à mettre sur pied un conseil provisoire, qui aura pour tâche « de déterminer le fond et la forme » de la future institution, indique le directeur général du festival, M. Paul O'Neil.

Le conseil en question, qui devrait commencer à siéger dans le courant du mois, sera composé d'une dizaine de membres, dont une partie proviendra du conseil d'administration du festival, et une autre des milieux de l'industrie et de l'éducation. Bref, on doit repartir à zéro.

« Ça pourrait être ça (partir de zéro), affirme M. O'Neil. Le comité pourrait dire : ça fait deux mois qu'on se réunit, et on pense qu'on devrait s'adresser à tel public, que ça devrait prendre telle forme, sinon, c'est utopique. Ils vont tout reprendre à partir de A, voir ce qui a été fait. Leur mandat est ouvert. »

Et la pile de documents accumulés au fil des ans ne cesse de croître. Les premières études préparatoires ont été rédigées en 1985. Le projet d'école itinérante, qui remonte à 1992, est devenu par la suite un projet d'école permanente qui aurait pignon sur rue dans le même édifice que le festival, à Granby.

Quelques dates éventuelles d'ouverture avaient été lancées depuis, mais des événements sont venus enrayer la machine. De un, M. Paul O'Neil pointe la réforme Robillard, en voie d'implantation dans les cégeps. « Aux cégeps de Rosemont, Maisonneuve, et de Drummondville, on nous a dit que pour les alliances auxquelles on avait pensé avec les cégeps, il n'y a pas beaucoup de monde qui voudrait bouger avant 1996. Avec la réforme, tout le monde est un peu dans l'incertitude », dit-il.

En s'associant avec des cégeps qui offrent déjà des cours de musique ou de chanson populaire, la future école pourrait bien sûr bénéficier de leur expertise, souligne le directeur général. Mais il y a plus : un changement de politique au ministère de l'Éducation, au printemps dernier, a eu pour effet de priver d'une reconnaissance officielle certaines écoles indépendantes, comme le serait celle de Granby, avec pour résultat, entre autres, que leurs étudiants ne seraient plus admissibles au régime de prêts et bourses. « De là la nécessité d'avoir des alliances avec les cégeps (pour tenter de contourner ce problème-là), indique M. O'Neil.

« Un autre facteur qui fait que ça n'a pas été aussi vite qu'on aurait voulu, c'est qu'à l'interne, on n'est pas des experts, ajoute-t-il. Moi, je n'en ai jamais ouvert d'école ! On a procédé beaucoup par tâtonnement... Et on s'est dit : on va aller chercher des experts, on va former un c.a. et l'école va être gérée par des gens qui connaissent ça. »

Le rapport du comité provisoire devrait être déposé ce printemps, estime le directeur général. Une fois son mandat complété, un véritable conseil d'administration d'école, indépendant de celui du Festival de la chanson, sera mis sur pied.

En Bref

■ Le Prix des Deux Magots à Pierre Charras

PARIS (AFP) — Le Prix des Deux Magots, une récompense littéraire portant le nom d'un café de Paris où se réunissaient des écrivains de renom dans l'après-guerre, a été décerné hier à Pierre Charras pour son roman *Monsieur Henri* (ed. Mercure de France). Il a obtenu six voix contre cinq à François Ceresa *La femme aux cheveux rouges* (ed. Julliard). Le Prix des Deux Magots, doté de 7500 $, est attribué par dix « écrivains indépendants ». Pierre Charras, 49 ans, est comédien et traducteur d'anglais. Il est l'auteur de cinq romans dont *Marthe jusqu'au soir*, *Mémoires d'un ange*, *On était heureux, les dimanches* Son dernier roman, *Monsieur Henri*, avait déjà obtenu l'année dernière le Prix Alexandre Vialatte.

■ Hommage à Miles Davis

QUÉBEC — Le contrebassiste Daniel Marcoux et sa formation rendront un hommage particulier à Miles Davis vendredi et samedi, à 21 h, au café-spectacles du Palais Montcalm. De la première version de *Milestone* à *All Blues* en passant par *Walking Round Midnight*, *Joshua* et *So What*, cette soirée consacrée au géant de la trompette couvre la période qui s'étend de 1945 à 1970, du be-bop au début du jazz-rock. Daniel Marcoux sera accompagné par Jean-Luc Thibault à la trompette, Michel Côté au saxophone, Jacques Bourget au trombone, France Huot au piano et François Côté à la batterie. Ces interprètes situeront les oeuvres par rapport aux divers courants du jazz et expliqueront le contexte de leur composition. « Hommage à Miles Davis » est présenté en collaboration avec les Productions Claude Lobster Inc. Les billets sont en vente à 13 $ au Palais Montcalm et dans le réseau Billetech.

Il y a une meilleure façon d'impressionner votre patron.

Pour attirer l'attention mais rester digne d'admiration, gagnez un Cassie. Tous les patrons du milieu le savent : seule une performance publicitaire hors du commun mérite tous les honneurs à la remise des trophées CASSIES.

Car les trophées CASSIES voyez-vous, sont réservés, dans l'industrie canadienne de la publicité, à ceux et celles dont le travail a produit des résultats tout à fait remarquables. Si vous avez pu attirer l'attention de vos consommateurs ou leur soutirer quelques précieux dollars, vous êtes éligible au concours. Et si vous gagnez, vous en retirerez tous les avantages qui s'y rattachent : la gloire, le respect et de nouveaux clients, entre autres.

La prochaine remise des trophées aura lieu le 16 mai 1995, dans le cadre du *Congrès canadien de la publicité*. Toutes les demandes de participation doivent être reçues au plus tard le 27 janvier 1995... mais le genre *dernière minute* n'est peut-être pas le vôtre.

Alors appelez sans plus tarder à l'APPQ, au (514) 848-1732, ou à l'ICA, au (416) 482-1396, pour demander vos bulletins de participation ou pour en savoir davantage au sujet des CASSIES ou du *Congrès canadien de la publicité*.

LES CASSIES — LES GRANDS SUCCÈS DE LA PUBLICITÉ CANADIENNE

PARTICIPEZ...INFORMEZ-VOUS SANS TARDER

concours Tchin! Tchin!

Félicitations
à monsieur Fernand Prévost
de Sainte-Foy
qui a mérité un magnifique cellier contenant 200 bouteilles de vin d'une valeur de plus de 4000$.

La pige du billet gagnant s'est effectuée en présence de madame Céline Fournier du quotidien Le Soleil, de monsieur Richard Couillard des Halles de Sainte-Foy et de quelques marchands des Halles de Sainte-Foy.

LE SOLEIL — LES HALLES DE SAINTE-FOY — CITF 107,5 FM

FORFAITS SKI DE FOND SUR SEMAINE

glissez sur l'hiver

Le Florès AUBERGE
4291, 50e Avenue, Ste-Flore de Grand-Mère
Réservation: (819) 538-9340
*Centre de Spa-Détente sur place

139$ Forfait 1: coût par jour, pour 2 personnes incluant: 1 nuit, 2 soupers, 2 petits déjeuners et 2 boîtes à lunch. Taxes et service en sus

199$ Forfait 2: coût pour 2 personnes incluant: 2 nuits, 2 soupers, 4 petits déjeuners, 2 boîtes à lunch. Taxes et service en sus

Auberge Grand Mère — 10, 6e Avenue, Grand-Mère — Réservation: 1-800-361-8651

140$ En chalet: coût par jour pour 2 personnes incluant: 2 nuits minimum, 4 boîtes à lunch, 2 cadeaux surprises, foyer bain tourbillon, cuisine toute équipée serviettes et literie complète capacité 2 à 8 personnes. Taxes et service en sus

65$ En auberge: coût pour 2 personnes incluant: 1 nuit, 2 petits déjeuners européens, 2 boîtes à lunch et 2 cadeaux surprises. Taxes et service en sus

Domaine du Lac Jackson — 4000, Chemin Saint-François, Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0 — Réservation: (819) 532-3377

90$ Condos locatifs: coût par jour pour 2 personnes incluant: cuisine complète, literie, 2 boîtes à lunch, à 2 km seulement du Parc national. Taxes et service en sus

70$ Chambres: coût par jour pour 2 personnes incluant: 2 petits déjeuners, 2 boîtes à lunch. Taxes et service en sus

Aux Berges du St-Maurice Inc. — 2369, Principale, Saint-Jean-des-Piles, Réservation: (819) 538-2112

AU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
Venez découvrir un incomparable réseau de plusieurs kilomètres de pistes de ski de fond bien entretenues, dans un décor unique. Et pour faire durer le plaisir, goûtez la chaleur de notre accueil en profitant, sur semaine, de l'un ou l'autre de nos avantageux forfaits.

Courez la chance de gagner l'un des 18 forfaits GLISSEZ SUR L'HIVER en remplissant ce bulletin de participation et en nous le faisant parvenir avant 17 heures, le 3 février 1995 à : CONCOURS GLISSEZ SUR L'HIVER, C.P. 8080, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S5

Nom: ____
Prénom(s): ____
Adresse: ____
Code postal: ____
Téléphone: ____ résidence ____ travail

GAGNEZ UN FORFAIT À L'AUBERGE LE FLORÈS OU À L'AUBERGE GRAND-MÈRE GRÂCE AU SOLEIL, CHRC ET CHIK FM.
LES RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION SONT DISPONIBLES AUPRÈS DES MÉDIAS IMPLIQUÉS DANS CETTE PROMOTION.

Location de skis de fond
Pour information sur ces forfaits, communiquez avec Parcs Canada, au numéro 1-800-463-6769.
Pour information sur les gîtes du passant, communiquez avec la Corporation de développement économique du Centre-de-la-Mauricie, au numéro 1-800-321-7249.

Patrimoine canadien — Parcs Canada — LE SOLEIL — CHIK 99,5 RADIO — CHRC 800

Les Nordiques l'emportent 5-1 sur les Capitals

Les jeunes font la différence

Un Sakic partout sur la patinoire, un Nolan le compas dans l'oeil, un Forsberg des plus précis et un Fiset éveillé. Il n'en fallait pas plus pour permettre aux Nordiques de vaincre les Capitals par la marque de 5-1.

LE SOLEIL, Patrice Laroche

Mike Ricci des Nordiques a fait tout ce qu'il a pu, mais malheureusement pour lui, la rondelle n'a pas trouvé le fond du filet...

Une première sortie à domicile qui a vu les Fleurdelisés faire preuve d'opportunisme pour s'assurer la victoire. Faut pas se fier au pointage pour avoir une idée de l'allure de la rencontre.

Les hommes de Jim Schoenfeld ont largement dominé au chapitre des tirs au but, 30 à 17, profitant de plusieurs attaques massives. Leur seul but du match, celui de la petite peste Dale Hunter, est d'ailleurs survenu lors d'une situation en supériorité numérique. Les Bleus avaient le contrôle du disque mais Valeri Kamensky, après un beau jeu, l'a bêtement échappé aux mains de Joé Juneau.

La soirée fut cependant celle de Joe Sakic. Le capitaine des Nordiques a excellé, autant en défensive qu'en attaque. Il a

par Kevin JOHNSTON

marqué un but de toute beauté, frappant une rondelle au vol et déjouant de façon spectaculaire le jeune Olaf Kolzig qui n'y a vu que du feu. Il s'est également fait le complice du premier but du match, celui de Andreï Kovalenko.

Owen Nolan entend reprendre le temps perdu et a marqué deux buts, ses deuxième et troisième en seulement deux rencontres. Mais le robuste Irlandais doit un gros merci à Peter Forsberg pour ses belles passes précises. Les deux jeunes ont arraché des applaudissement aux amateurs lors de plusieurs de leurs présences sur la patinoire.

Quant à Stéphane Fiset, il a effectué les gros arrêts, notamment en deuxième période. Très alerte, le gardien numéro un des Fleurdelisés a ensuite vu ses arrières dégager la rondelle très rapidement, privant les attaquants du Washington de retours. Uwe Krupp, Sylvain Lefebvre et Adam Foote ont tous connu une soirée intéressante.

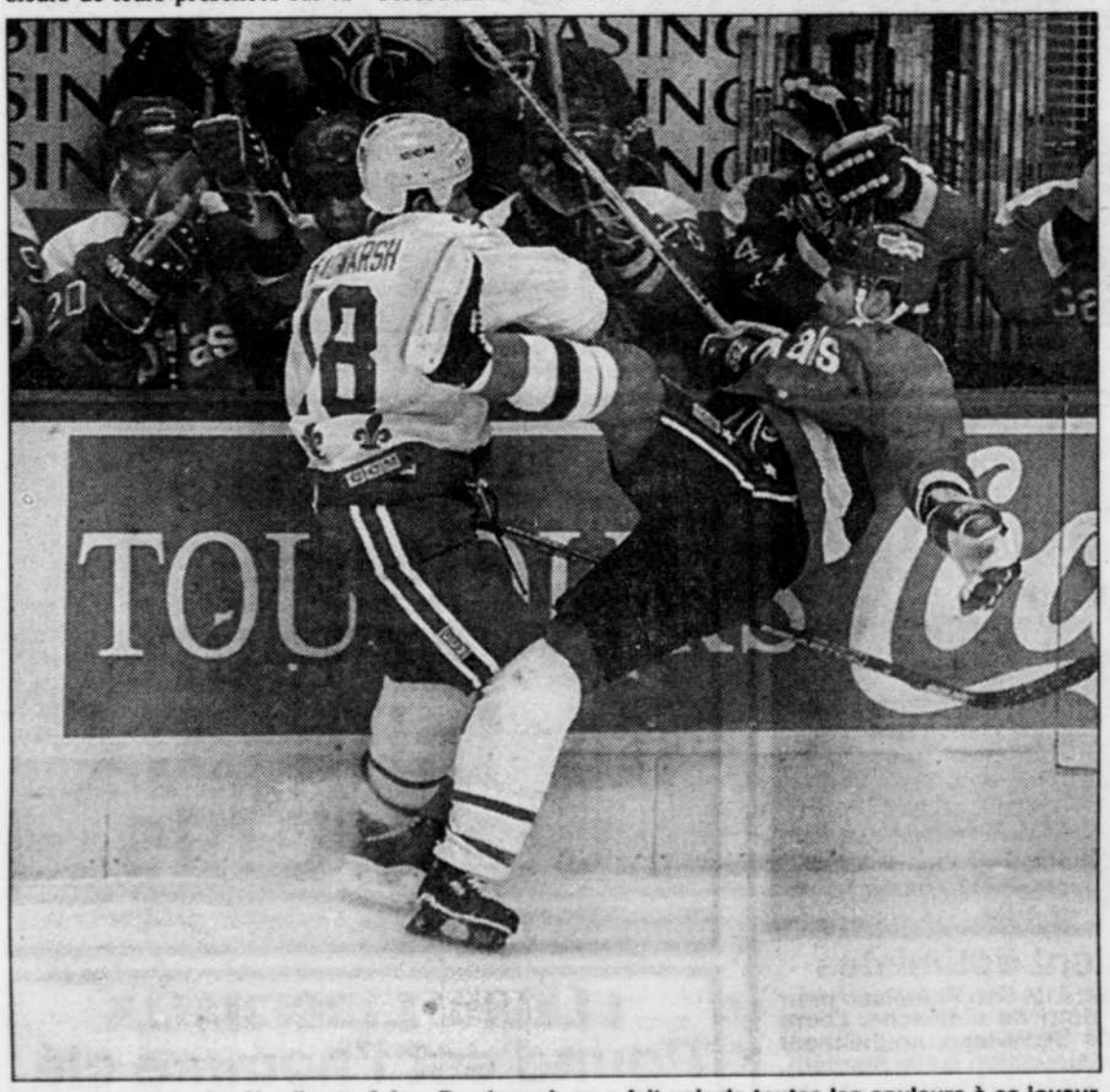

La jeune recrue des Nordiques Adam Deadmarsh en a fait voir de toutes les couleurs à ce joueur des Capitals de Washington hier soir au Colisée... Même ses coéquipiers ont eu quelque peu la frousse sur le banc des joueurs.

SOMMAIRE

WASHINGTON 1 QUÉBEC 5

Première période

1. Québec, Kovalenko 2 (Sakic, Clark) 5:31
2. Québec, Nolan 2 (Forsberg, Kamensky) 15:07

Pénalités — Kolzig Wash (rudesse, servie par Slaney) 7:09, Sakic Que (double échec) 7:53, Jones Wash (double échec) 11:05, Hunter Wash, Foote Que (double échec) 15:23, Hunter Wash (rudesse), Clark Que (rudesse, double échec) 18:16.

Deuxième période

3. Québec, Sakic 1 (Foote, Rucinsky) 7:21
4. Washington, Hunter 1 (Juneau) ..... 16:28 (an)

Pénalités — Ricci Que (cingler) 2:47, Krupp Que (retenir) 9:56, Rucinsky Que (cingler) 15:21, Jones Wash (retenir stick) 18:15.

Troisième période

5. Québec, Nolan 3 (Forsberg) 6:50
6. Québec, Rucinsky 1 (Young) 7:34

Pénalités — Simon Que (bâton élevé double mineure) 13:36, Ricci Que (cingler) 15:41, Pearson Wash (cingler, inconduite) 18:19.

Tirs au but par:

Washington	14	10	6	-30
Québec	9	3	5	-17

Gardiens — Washington: Kolzig (P,0-1-1); Québec: Fiset (G,2-0-0). **Avantages numériques (buts-chances)** — Washington: 1-8; Québec: 0-4. **Arbitre** — Steven Walkom. **Juges de ligne** — Gerard Gauthier, Tim Nowak. **Assistance** — 14 277.

DU HAUT DE LA PASSERELLE

par MAURICE DUMAS

Le capitaine est reparti

Deux matchs ne font pas une saison, mais Joe Sakic joue avec un enthousiasme qui soulève tous ses coéquipiers.

Ce n'est pas tant sa production comme son acharnement dans les trois zones qui en font le point de mire. Il se comporte comme un véritable capitaine. Il prêche par l'exemple sur la patinoire. En dépit de l'écart de quatre buts en leur faveur, les Nordiques n'ont pas toujours eu la vie facile dans la rencontre d'hier soir. Le zèle et l'ardeur de Joe Sakic ont inspiré les autres membres de la formation fleurdelisée.

Mieux entouré, mieux compris, Joe Sakic est parti en grande. Il possède tous les atouts pour connaître une saison exceptionnelle. Ses talents offensifs n'ont jamais été mis en doute. La maturité et un nouvel environnement lui permettent maintenant de s'exprimer davantage.

L'esprit de corps

Les Nordiques évoluent d'ailleurs avec la même détermination que leur capitaine. Dale Hunter a été le premier à le constater. Mêlé à quelques escarmouches, le capitaine des Capitals a notamment rencontré Adam Foote et Wendel Clark sur son chemin. Les chandails blancs se regroupaient plus vite que dans le passé pour voler au secours d'un coéquipier en détresse.

Ils étaient un peu plus de 14 000 spectateurs à assister à la deuxième victoire d'affilée des Nordiques, en cette saison écourtée à 48 rencontres. Ils n'ont pas eu droit à un grand match, mais ils ont assisté à un bon spectacle. C'est de bon augure!

Quelques mots en terminant pour souligner la belle tenue du gardien de but Stéphane Fiset. Il a offert une autre solide performances devant sa cage. Encore quelques-unes et les sceptiques seront confondus...

Sampras triomphe ... dans les pleurs

MELBOURNE (Reuter) - Pete Sampras a sauvé sa peau dans les larmes et les frissons, hier aux Internationaux de tennis d'Australie, en écartant son compatriote Jim Courier de sa route vers les demi-finales.

Au clair de lune, le numéro un mondial est revenu de l'enfer pour s'imposer 6-7, 6-7, 6-3, 6-4, 6-3 dans un match sous haute tension.

Épuisé par un tour précédent tout aussi dantesque, en larmes, Sampras a semblé submergé dans le dernier set par le reflux des efforts et des soucis ressentis depuis dix jours. Le matin même, son entraîneur Tim Gullikson, déjà victime par deux fois de malaises cardiaques en Europe l'an dernier, avait été contraint de regagner les États-Unis après cinq jours d'hospitalisation.

«Fais le pour Tim!» a hurlé un spectateur à l'attaque de l'ultime set de cette bataille de près de quatre heures au cours de laquelle Sampras a également dû se faire soigner pour une blessure au pied.

Et il était une heure du matin lorsque Sampras levait enfin des yeux embués vers la lune de Melbourne, victorieux pour la 10e fois contre Courier et enfin prêt pour une demi-finale contre Michael Chang.

Un dernier coup droit de Courier était allé mourir derrière la ligne. Les deux joueurs se sont embrassés, conscients d'avoir été au bout d'eux-mêmes.

En allant se coucher, Courier a sans doute eu d'amers regrets.

Au bout des larmes

Sa puissance avait prédominé lors des deux bris d'égalité qui ponctuèrent les deux premiers sets. Et puis, silhouette résignée pendant ces deux manches, Sampras est soudain redevenu le surdoué qui, la veille, avait de la sorte retourné la situation face à Magnus Larsson.

Le public en avait déjà eu amplement pour son argent. Mais l'attaque du cinquième set allait lui réserver un spectacle plus rare encore, qui rappelait un peu un mythique Chang-Lendl à Roland-Garros en 1989.

Au changement de côtés à 1-1, Sampras fondait en larmes et enfouissait son visage dans sa serviette. À la reprise, de l'autre côté du filet, Courier s'inquiéta alors de sa santé: «Ça va, Pete? On peut toujours revenir demain pour en finir...»

Mais Sampras préféra aller au bout de la nuit et des larmes pour faire le bris à 5-3 entre deux sanglots.

Une seule balle de match lui suffit enfin pour abréger ses souffrances, celles de Courier et l'émotion des spectateurs.

Pete Sampras n'a en effet pas été épargné par les soucis ces derniers jours. En plus des ennuis de santé de Gullikson, qui a dû subir des examens approfondis, sa fiancée Delaina s'est brisé le poignet en se rendant en Australie.

La conférence de presse de l'Américain fut tout aussi poignante. Après de nouvelles larmes, il déclara avoir joué «l'un des meilleurs matchs de sa vie».

«Je suis vraiment heureux de ne pas avoir abandonné. J'espère que j'aurai bien récupéré demain.»

Pour Courier, il s'était «passé quelque chose de très spécial».

Le Torontois Daniel Nestor et son partenaire Mark Knowles, des Bahamas, ont causé la surprise en éliminant du tableau de double les deuxièmes favoris, les Australiens Todd Woodbridge et Mark Woodforde, au compte de 6-3, 6-4 en huitièmes-de-finale.

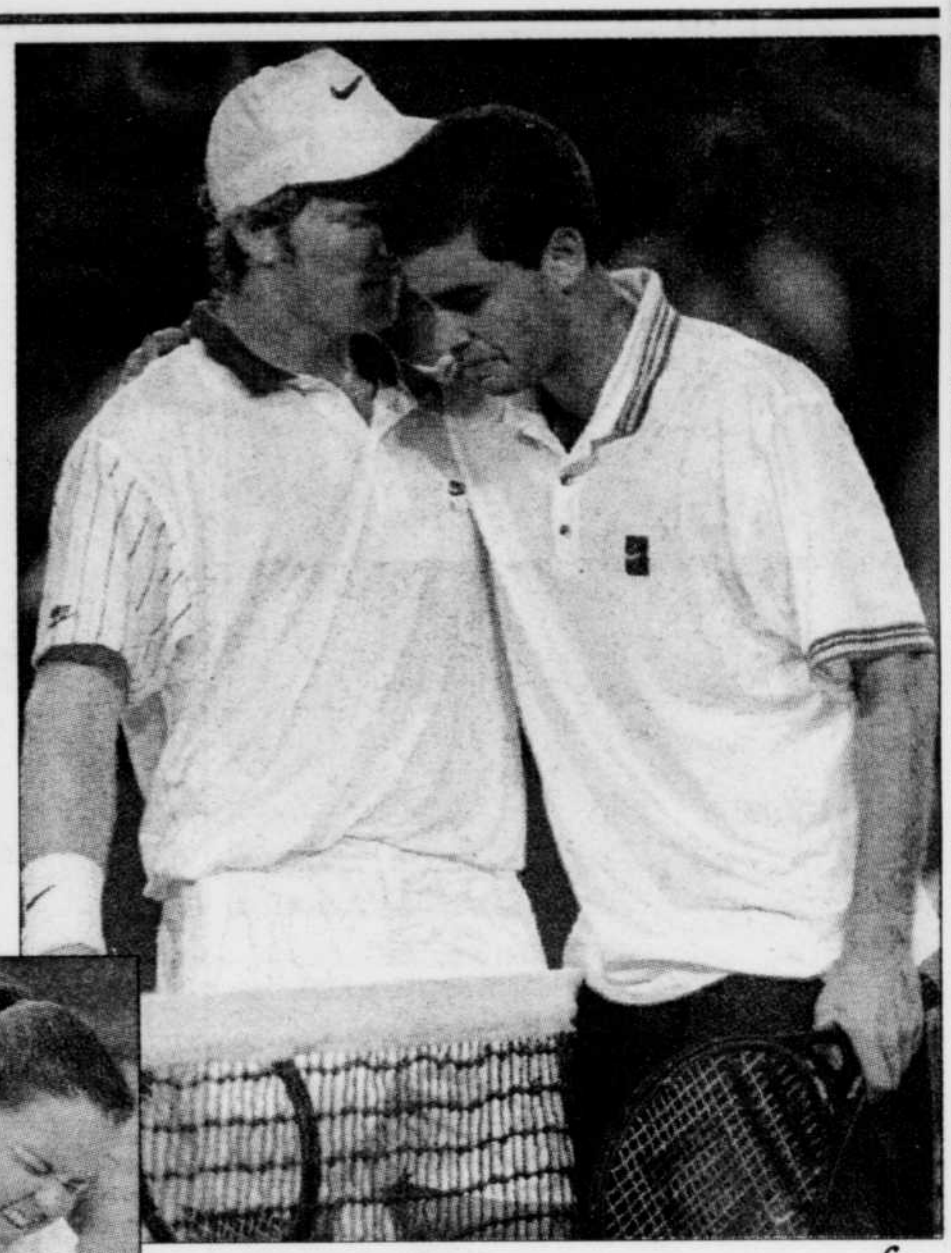

Match émotif entre Pete Sampras (à droite) et son compatriote Jim Courier. Le numéro un mondial est venu à bout de son adversaire en 5 sets. Chez les dames, Lindsay Davenport (ci-dessous) grimace durant son match l'opposant à l'Espagnole Conchita Martinez. L'Américaine s'est inclinée 6-3, 4-6 et 6-3.

Coupe Davis

Boris Becker fait sa rentrée contre la Croatie

BONN (AFP) — Le champion de tennis Boris Becker a annoncé hier qu'il allait faire sa rentrée en équipe allemande de Coupe Davis, après une interruption de deux ans et demi, à l'occasion du premier tour contre la Croatie, du 3 au 5 février à Karlsruhe (ouest).

Dans un communiqué, Becker ajoute qu'il jouera contre la Croatie sans avoir conclu de contrat avec la Fédération allemande de tennis (DTB), qui voulait le lier pour trois ans. «C'est une décision qu'il a prise pour ses supporteurs», a déclaré de son côté son conseiller, Axel Meyer-Woelden.

Becker, qui a remporté deux fois la Coupe Davis, en 1988 et en 1989, chaque fois en finale contre la Suède, jouera aux côtés de Michael Stich, de Bernd Karbacher, et de Markus Zoecke contre l'équipe croate menée par Goran Ivanisevic. Hendrik Dreekmann et Karsten Braasch seront remplaçants. L'Allemagne a remporté une troisième fois l'épreuve face à l'Australie, en 1993, sans Becker.

«Boris est sincèrement le bienvenu», a déclaré le capitaine de l'équipe d'Allemagne, Niki Pilic. «Une équipe qui rassemble Becker et Stich, c'est ce que l'on peut souhaiter de mieux.»

La décision de Becker met fin à un suspense qui durait depuis plusieurs mois. La Fédération entendait contraindre le triple vainqueur de Wimbledon à disputer l'épreuve au cas où il aurait refusé d'y participer.

Pierce et Martinez se retrouvent en demi-finale

MELBOURNE (Reuter) — Dans le tableau féminin, la Française Mary Pierce, tête de série no 4, a poursuivi sa série de victoires en deux sets, en battant en à peine plus d'une heure hier la Bélarusse Natalia Zvereva (no 8), 6-1, 6-4.

«Elle jouait en totale confiance aujourd'hui, frappant les balles de tous les points du court», a déclaré la joueuse bélarusse.

Certes, la Française, qui n'a abandonné que cinq jeux, est restée moins longtemps sur le court qu'au tour précédent et a réussi 25 points gagnants contre 11 à sa rivale. Mais elle a montré quelques petits signes de nervosité à partir de 4 jeux à 2 dans la deuxième manche.

Martinez l'emporte

Dans une autre rencontre, l'Espagnole Conchita Martinez a disposé de l'Américaine Lindsay Davenport par le score de 6-3, 4-6, 6-3.

Martinez, deuxième favorite, affrontera en demi-finale la Française Mary Pierce.